



AMÉNAGEMENT & VOIRIE

Aménagement de l'avenue des Coutures et de la rue Jean Fredon

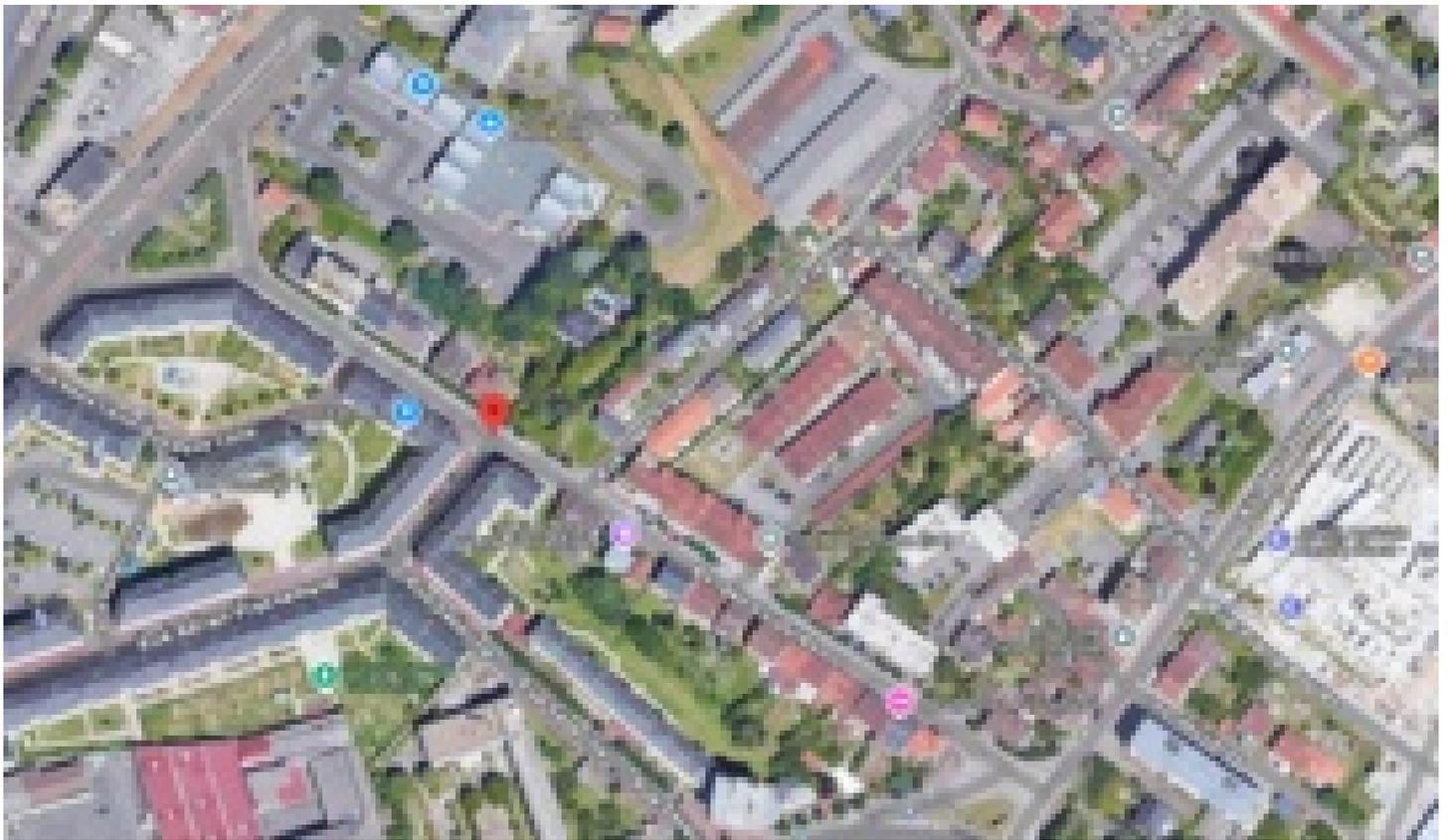
Le projet de réaménagement comprend la réfection globale de l'avenue des Coutures, une partie de la rue Jean Fredon et des aménagements permettant la liaison sécurisée pour les vélos, entre l'avenue des Coutures et l'avenue Jean Gagnant ainsi que la rue Proudhon.

Publié le 16 Septembre 2024

Le passage de l'avenue des Coutures à sens unique est l'élément marquant du projet : l'objectif étant de permettre un meilleur partage de l'espace public et de favoriser les déplacements dits de "modes doux" entre la Vienne et la gare. Cette évolution passera par la mise aux normes et l'élargissement des trottoirs et la création d'une piste cyclable montante.

Le projet s'inscrit également dans une volonté forte de désimperméabilisation des espaces publics de Limoges Métropole. Ainsi, un alignement d'arbres sera replanté avec des pieds d'arbres désimperméabilisés. L'objectif est de favoriser leur enracinement et leur développement dans des conditions plus favorables.

Le programme d'aménagement



Située à l'est de la commune de Limoges, l'avenue des Coutures assure la liaison entre l'avenue de Locarno et l'avenue des Casseaux. Elle est au coeur de deux quartiers à enjeux : celui de la gare des Bénédictins et celui des Casseaux, en cours de mutation. Elle est aussi directement en lien avec les bords de Vienne qui font l'objet d'un projet de valorisation.

Description des aménagements

Aménagements de l'avenue des Coutures



Il s'agit de réaménager la voie en sens unique pour donner plus d'espaces aux piétons et aux cycles. Les trottoirs seront élargis et une piste cyclable sera créée en sens montant. Les arbres d'alignements existants ont fait l'objet d'une expertise sanitaire qui concluait à une fragilité qui serait accrue avec les travaux. Après accord de l'UDAP, (<https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-grand-est/services/patrimoines-architecture/UDAP>) il a été convenu la **replantation de cet alignement à condition que celui-ci comporte un nombre équivalent d'arbres.** Les futurs arbres seront majoritairement plantés dans des tranchées qui leur permettront d'avoir un bon développement.

Afin d'être en accord avec la couleur des façades de la cité des Coutures, il a été retenu le choix d'un béton désactivé avec granulats ocres. La chaussée, les stationnements et la piste cyclable seront réalisés en enrobé noir. Les bordures seront en béton.

Aménagements de la rue Jean Fredon

La rue Jean Fredon sera aménagée en zone de rencontre pour permettre aux piétons de cheminer en sécurité. Comme pour l'avenue des Coutures, les trottoirs seront en béton désactivé et la chaussée en enrobé noir.

Aménagements pour la continuité cyclable au carrefour Coutures/Casseaux

Le nouvel aménagement de l'avenue des Coutures permettra d'améliorer la circulation des vélos. Avec la création de la voie nouvelle des Casseaux, une piste cyclable a également été créée. Ainsi, pour permettre la connexion de ces deux aménagements, quelques adaptations sont nécessaires au niveau du carrefour entre l'avenue des Coutures et l'avenue des Casseaux. Elles prendront la forme de marquage et de reprise d'ilots.

Le planning prévisionnel

Le début des travaux est prévu pour le 21 octobre 2024 et la fin pour décembre 2025. Le planning se répartit

comme tel :

- > Assainissement : 6 mois (Coutures et Fredon)
- > Eau potable : 3 mois
- > Effacement de réseaux, éclairage public : 12 mois
- > Voirie : 10 mois
- > Réseau de chaleur : 1 mois

Aspects financiers

Le coût des travaux :

- > Assainissement : 300 000 € TTC
 - > Adduction d'eau potable : 155 000 € TTC
 - > Effacement des réseaux et éclairage : 600 000 € TTC
 - > Voirie : 1 080 000 € TTC
 - > **Soit un TOTAL de 2 135 000 € TTC** dont 600 000 € financés par la Ville de Limoges et 1 535 000 € par Limoges Métropole.
-